



Comité des fêtes

Compte rendu d'assemblée générale du 25/02/2022

Ouverture de la séance à 18h00

Présents : PJ feuille émargement

1. Présentation du bilan financier 2021 et budget 2022

2021 :

DESIGNATION	CREDIT	DEBIT	SOLDE
Solde de 2020/2021 COMPTE BANCAIRE CREDIT AGRI	1352,11	0	
Somme en liquide	106,64	0	
subvention mairie 2021	0	0	
46 CARTES CADEAUX CARREFOUR/NOEL 2021	0	-690	
15 CARTES CADEAUX CARREFOUR/NOEL 2021	0	-90	
BOITE AUX LETTRES DU COMITE DES FETES	0	-42,9	
9 PLACES CINEMA/NOEL 2021	0	-63,9	
	0	0	
	0	0	
	0	0	
	0	0	
	0	0	
	0	0	
	0	0	
	0	0	
	0	0	
TOTAL	1458,75	-886,8	571,95

2022 :

DESIGNATION	CREDIT	DEBIT	SOLDE
Solde de 2021 y compris 106,64 en espèces	571,95	0	
		0	
300 GOBELETS	0	-294	
1000 jetons sérigraphiés	0	-186	
	0	0	
	0	0	
	0	0	
	0	0	
	0	0	
	0	0	
	0	0	
	0	0	
	0	0	
	0	0	
	0	0	
	0	0	
TOTAL	571,95	-480	91,95



2. Investissements 2022

- Achat de gobelets réutilisables pour nos différentes animations suite à interdiction aux gobelets plastiques et dans un but écologique
- Achat de jetons monnaie afin d'éviter la circulation d'argent lors de nos manifestations payantes
- Achat d'éclairage pour notre chapiteau
- Achat de Crêpière pour nos manifestations
- Gel hydroalcoolique, lingettes désinfectantes = dépenses COVID
- Chauffage pour notre chapiteau + bouteille de gaz
- Plastifieuse A3 pour nos affiches

3. Partenariat sport en milieu rural

- Proposition de séances de remise en forme, gym douce
- Idée de deux essais pour juger l'attractivité
- Estimation du cout : prise en charge par le comité des fêtes pour les 2 séances gratuites puis demande de participation aux volontaires si attractif et tend à se développer
- Enfants du village : proposition découverte des sports : Juillet / Aout date proposée le 13/07 et 17/08 2022 sur les 2 après-midi = financement par le comité des fêtes
- Distribution de flyers aux personnes présentes lors de cette assemblée générale
- Demande de subvention par le conseil général à faire par la mairie : en attente de l'éventualité d'une prise en charge partielle
- Voir pour l'élaboration d'un questionnaire de satisfaction pour pérenniser l'activité
- Solliciter la réservation de la salle des fêtes les mardis soir : les dates doivent être demandées en avance par le comité des fêtes auprès de la mairie ainsi que pour les après-midis sportives de juillet et Aout en cas de pluie
- Assurance : voir avec Groupama si notre assurance s'étend sur les activités sportives

4. Vote membres actifs et bienfaiteur

- Laetitia Ygonnin : vote à l'unanimité pour membre actif
- Céline Dupont : vote à l'unanimité pour membre actif
- Michel Frémont : vote à l'unanimité pour membre bienfaiteur



5. Programme annuel des évènements

- **Pâques : 17/04** : chasse aux trésors dans le village pour les enfants : flyers distribués pour nombre de participants, retour souhaité pour le 18.03.2022. Si météo mauvaise distribution des chocolats par le comité des fêtes aux enfants inscrits uniquement.
- **Concert Rock : 11 juin** affichage électoral réglé, salle des fêtes non mobilisée du fait des élections, accès salle des associations, WC, cuisine, couloir.
Demande de prêt du garage : mobilier à surveiller
Accès autorisé : cuisine plus sanitaires pour les organisateurs et musicien : interdit au public.
Demande participation de bénévoles pour le montage du barnum, tables, bancs, le 11 juin.
- **Garden Party : 14/07** attente devis buffet
- **Pêche à la truite : 11 septembre**
- **Inter villages : 24 ou 25 septembre** organisé par Mons encore en phase projet qui nécessitera la participation d'au moins 10 adultes et 10 enfants pour défendre les couleurs de notre commune
- **Beaujolais nouveau : Vendredi 18/11**
- **Noël : Samedi 10** ou plus certainement le **dimanche 11 décembre, date à finaliser**, peu de monde le samedi chez eux avec les achats de Noël
- **Randonnées dominicales** : la première débute le 06.03.2023, chemins ruraux à entretenir : demande d'un conseiller municipal : Que les membres du comité des fêtes aident à cet entretien en période automnale

6. Projet Mairie/comité des fêtes/Crédit agricole

- Le crédit Agricole peut subventionner à hauteur de 30% des projets menés par des associations sous certaines conditions, nous avons évoqué le sujet en séance, nous étudierons cette possibilité lorsque nous aurons un projet porteur toujours dans le but de développer et animer les Vaucelloises et Vaucellois.



7. Questions diverses

- **Requête Mairie** : Mr le premier adjoint demande que nous organisions un concours maisons fleuries : le comité refuse pour cette année mais étudiera le projet. (déjà beaucoup de projets sont en cours, nous ne voulons pas organiser ce concours à la légère, un cahier des charges avec un règlement doit être rédigé afin de pouvoir le réaliser en toute sérénité et surtout en toute impartialité).
- **Requête comité des fêtes** : Nous aurons besoin de volontaires le 11 juin pour monter les barnums, scène, tables, bancs,... merci d'avance.

Clôture de la séance à 19h40.

Merci à tous les participants !!!